RÉSOLUTION IV – LA BOLIVIE ET LA LIGUE DES ETATS ARABES

THÈME : DROITS POLITIQUES ET SOCIAUX

CONCERNE : LA CREATION D'UNE NOUVELLE MONNAIE POUR LES TRANSACTIONS ENTRE NATIONS BASEE SUR L'OR, L'ARTICIAL INTERNATIONAL RESOURCE (AIR)

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE,

Préoccupée de voir le monde continuer d'utiliser le dollar américain alors que l'hégémonie de cette monnaie est à l'origine des plus grosses crises économiques de l'histoire comme le choc pétrolier, la crise des subprimes ou encore les sanctions prises contre la Russie récemment,

Soucieuse d'observer que rien ne change malgré l'instabilité perpétuelle du dollar et le fossé inégalitaire qu'engendre son utilisation,

Indignée par le pouvoir que cette monnaie confère aux Etats-Unis, leur permettant de s'endetter indéfiniment et d'utiliser le dollar comme arme politique pour dominer l'économie mondiale,

Remarquant que la dépendance au dollar de nombreux Etats membres des Nations Unies les freinent dans leur croissance économique, accentuant d'autant plus la domination Américaine,

Propose la création d'une nouvelle monnaie dont l'annexion sur l'or ainsi que la réglementation commune assureront la stabilité et le retour d'une justice sociale internationale,

Rassure que les pays participants bénéficieront d'un suivi tout au long des étapes pour adhérer au cours de cette devise afin d'apporter un équilibre économique et un relancement monétaire,

Décide
- d'intégrer cette nouvelle monnaie, l'Artificial International Resource (AIR), dans un maximum de pays membres de l'ONU pour une utilisation exclusive aux transactions entre nations afin d'améliorer le sort économique, social et politique de chacun et d'assurer un futur fiable basé sur une monnaie neutre.
- de créer une organisation, le FinAncial Independent Regulator (FAIR), au sein de l'ONU pour réglementer et réguler la circulation de l'AIR.

Le texte français fait foi.